



## ENSEIGNEMENT FACULTATIF PRATIQUES PROFESSIONNELLES « PRODUCTIONS AGRICOLES »

### > POURQUOI ?

- Découvrir les domaines des productions agricoles (grandes cultures et élevage)
- Participer à l'ensemble des travaux agricoles sur la ferme d'application pédagogique du lycée (la Judematt)
- Découvrir de nouvelles productions ou de nouvelles techniques
- Apprendre à travailler en équipe
- Acquérir de la méthode et de l'autonomie

### > POUR QUI ?

- Pour les élèves curieux de découvrir ou conforter leur culture dans le domaine des productions agricoles
- Les élèves de seconde générale et technologique
  - Les élèves de la filière bac pro polyculture-élevage
  - Les élèves de la filière STAV production

### > CONDITIONS D'ADMISSION

- En fonction des places disponibles et sur entretien si nécessaire
- Le choix est à préciser sur les dossiers d'admission
- Les élèves s'engagent à suivre l'intégralité des cours dispensés en option tout au long de l'année
- L'inscription définitive de cette option à l'examen est prononcée par l'établissement

### > CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

- Le cours est assuré par un enseignant d'agronomie, de zootechnie ou de machinisme et les salariés de l'exploitation
- Il s'agit d'un cours appliqué qui ne donne pas lieu à des devoirs à faire à la maison
- Deux heures de cours le mercredi après-midi
- Des visites d'entreprises peuvent être organisées
- Les élèves participent à l'ensemble des travaux agricoles, en fonction de leurs compétences
- Les élèves peuvent prendre part aux réflexions stratégiques de l'exploitation tant sur les volets techniques qu'économique

### > EXAMEN ET EVALUATION

- Une note trimestrielle est attribuée à chaque élève. Cette note est intégrée à la moyenne trimestrielle de l'élève
- L'option est évaluée en fin d'année et donne lieu à une note bonus au baccalauréat
- L'évaluation se fait en CCF

### > ET APRES ?

- L'option peut débiter en seconde et se poursuivre en classes de première puis de terminale
- Option recommandée en filière STAV

